



BNP PARIBAS

**ASSEMBLEE
GENERALE
MIXTE**

17 mai 2022

QUESTIONS ECRITES POSEES PAR L'IPAC (INITIATIVE POUR UN ACTIONNARIAT CITOYEN)

1^{ère} question :

Pouvez-vous faire un point détaillé sur la situation sociale dans notre Groupe au cours de l'année 2021 et ce sur chacun de nos « marchés domestiques » ? Quels sont les principaux points de tension que vous avez relevés ? Quelles ont été les solutions apportées ?

Réponse du Conseil d'administration :

L'année 2021 a été marquée par une situation sanitaire s'inscrivant dans la durée et en évolution régulière. Différentes mesures ont été mises en place au niveau du Groupe pour protéger la santé et la sécurité des collaborateurs et poursuivre les activités bancaires et de services financiers. En effet, en tant que fournisseur de services essentiels, BNP Paribas est tenu de continuer à assurer ces prestations indispensables et de prévenir toute disruption en la matière.

BNP Paribas a ainsi poursuivi sa politique d'employeur responsable avec :

- un dispositif enrichi de manière continue permettant d'obtenir le niveau élevé de protection individuelle et collective souhaité par le Groupe avec par exemple des campagnes de vaccination, la prise de température, la mise à disposition d'autotests ;
- le maintien des salaires des collaborateurs qu'ils soient sur site, en travail à domicile ou en dispense d'activité et ce sans recours au dispositif de « chômage technique » ;
- le maintien des dispositifs renforcés de prévention des risques-psycho sociaux et d'accompagnement ;
- la pratique renforcée du travail à distance à chaque fois que la nature de l'activité le permet, avec des taux pouvant aller de 80% à 95% selon les pays (hors activités de réseau) ;
- un renforcement du dialogue social.

Le Groupe a par ailleurs engagé des réflexions sur la situation « post-crise » pour préparer le retour des collaborateurs qui n'avaient pas travaillé sur site de manière prolongée, de même que sur la poursuite du développement du télétravail pour les activités le permettant.

Ces réflexions ont donné lieu à l'ouverture de négociations qui ont abouti à la signature, avec les deux Fédérations syndicales européennes, d'une charte européenne sur le télétravail.

Au cours de cette même année 2021, chacun de nos pays domestiques a continué à mener ses projets pour répondre aux attentes des clients. Ces projets ont été soumis aux représentants du personnel dans le respect des réglementations locales ; les mesures d'accompagnement des salariés impactés ont été discutées dans ce cadre.

Ces projets se concrétisent dans le respect de notre politique de gestion de l'emploi inscrite dans notre accord européen, signé en 2012, qui fait l'objet d'une application rigoureuse des principes suivants :

- anticiper le plus possible les ajustements de structures et d'organisation consécutifs à l'adaptation nécessaire des entreprises du Groupe et les soumettre de manière régulière aux représentants du personnel ;
- gérer les conséquences significatives des projets sur l'emploi via l'utilisation du turn-over naturel, de notre politique de mobilité, d'efforts soutenus en matière de formation et éviter le recours aux départs contraints dans toute la mesure du possible en privilégiant les solutions de départs volontaires.

Par ailleurs, des enquêtes dites « Pulse » sont réalisées régulièrement dans nos pays d'implantation pour être au plus près des préoccupations des collaborateurs et mettre en place les actions adaptées.

2^{ème} question :

Notre groupe a-t-il pris l'engagement de ne pas financer l'exploration et l'exploitation minière des grands fonds marins ? Si non, envisage-t-il de le faire ?

Réponse du Conseil d'administration :

BNP Paribas n'a eu aucune demande de financement de projet de ce type.

Si une telle demande avait été faite, le Groupe l'aurait analysée au regard à la fois de sa politique de financement de projets et des *Equator Principles*, afin d'en mesurer les potentiels impacts négatifs environnementaux et sociaux.

Les politiques de BNP Paribas étant élaborées à partir de cas concrets, il n'a donc pas été nécessaire d'en bâtir spécifiquement une sur ce thème.